Page: 1/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation Produit d'entretien de caoutchouc
- · 1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur :

Walter Schmidt Chemie GmbH

Kurfürstendamm 119 D - 10711 Berlin

Tel.: +49 (0) 30 890498-0 Fax: +49 (0) 30 890498-77 Info@walter-schmidt-chemie.de

· Service chargé des renseignements :

Abteilung Qualitätssicherung: + 49 (0) 3 54 33 / 59 89 - 103 qs@walter-schmidt-chemie.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Giftnotruf Berlin

Tel. +49 (0)30 30686 700

Consulation en langue allemande et en anglaise

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou de la préparation
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS02

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

· Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes

nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

(suite page 2)

Page: 2/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 1)

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/

nationale/internationale.

· Étiquetage de paquets dont le contenu n'excède pas 125 ml

· Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement Attention

- · Mentions de danger néant
- · Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Préparations

Description :

Solution aqueuse des substances nommées ci-après avec des produits secondaires pour lesquels un marquage n'est pas obligatoire.

ſ	· Composants contribuant aux dangers:		
Ī	CAS: 64-17-5	éthanol	25-<50%
	EINECS: 200-578-6	Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319 Limite de concentration spécifique: Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 50 %	
	CAS: 56-81-5 EINECS: 200-289-5	glycerol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-<25%

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- · 4.1 Description des premiers secours
- · après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · après contact avec la peau :

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

Laver avec de l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

· après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

En cas de maux persistents consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment d'eau.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet d'irritation oculaire.

Etat maladif

Vomissement

(suite page 3)

Page: 3/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 2)

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

Poudre d'extinction, mousse ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Formation des mixtures combustibles des vapeurs avec de l'aire possible.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se diffuser à une grande distance sur la terre/s'enflammer/retourner à la source.

l'inhalation de vapeurs dues à la combustion peut entrainer des dommages sérieux pour la santé. En cas de combustion incomplète formation de monoxyde de carbone est possible.

- · 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- · Autres indications

Refroidir des récipients en danger avec jet d'eau atomiseur.

Eloignez des produits stockés de la zone d'incendie, si possible.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

En raison du pourcentage de solvants organiques, tenir éloigné de sources d'inflammation et bien ventiler le local.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Les petites quantités habituellement liées à la manipulation peuvent être rincées à l'eau.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Conformément aux instructions, éliminer le matériel rassemblé

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante.

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Les vapeurs sont plus lourdes comme l'air, elles chemines sur le terrain et peut enflammer sur distances grandes.

(suite page 4)

Page: 4/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 3)

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- · Stockage :
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.
- · Indications concernant le stockage commun : Non nécessaire
- · Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés

Stocker au frais et au sec dans des fûts métalliques bien fermés

• 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

VME: valeur limite de moyenne d'exposition

VLE: valeur limite d'exposition professionelle (court terme)

64-17-5 éthanol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 1920 mg/m³, 1000 ppm

Valeur à long terme: 960 mg/m³, 500 ppm

SSc:

56-81-5 glycerol

VME (Suisse) Valeur momentanée: 100 e mg/m³

Valeur à long terme: 50 e mg/m3

SSc;

· Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Porter un appareil de protection respiratoire homologué pour cet usage si la concentration en solvants dépasse les concentrations maximales autorisées sur le lieu de travail. Filtre A.

· Protection des mains :

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation

Les gants sont necessaire seulement si le contact avec le produit est fréquent et/ou plus long. Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être testée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour les récipients ayant une épaisseur de couche de 0,7 mm le temps de pénétration se monte au moins à 480 minutes.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Butylcaoutchouc

Caoutchouc fluoré (Viton)

Temps pour pénétration: > 480 min.

(suite page 5)

Page : 5/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

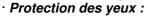
Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 4)

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile Caoutchouc chloroprène





Lunettes de protection hermétiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés p	physiques et chimiques essentielles
· Indications générales. · Aspect:	
Forme:	liquide
Couleur :	incolore
· Odeur :	genre alcool
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH à 20 °C:	> 8
<u> </u>	
· Modification d'état Point de fusion :	non déterminé
Point de lusion : Point d'ébullition :	78 °C
· Point d'éclair :	28 °C
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non applicable.
· Température d'inflammation :	> 363 °C
· Température de décomposition :	Non déterminé.
· Auto-imflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion :	
inférieure :	0,9 Vol %
supérieure :	13,5 Vol %
Pression de vapeur à 20 °C:	59 hPa
· Densité à 20 °C:	1,026 g/cm ³
· Densité relative.	Non děterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec	
l'eau :	entièrement miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/ea	u): Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	Non déterminé.
cinématique :	Non déterminé.
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	
	30 % 599,9 g/l

(suite page 6)

Page : 6/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 5)

 VOC EU
 30,88 %

 VOC Suisse
 30,88 %

• 9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme aux spécifications.

- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Aucun, en cas d'utilisation conforme aux instructions d'utilisation et de stockage de la spécification du produit.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- · Toxicité aiguë :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effet primaire d'irritation :
- de la peau :

Le contact fréquent et permanent du produit avec la peau peut causer des irritations de la peau.

- des yeux : Faible action irritante
- Sensibilisation:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Biodégradable.
- · Autres indications : Aucune donnée relative à la préparation n'est disponible.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Ne s'accumule pas dans les organismes.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

(suite page 7)

Page: 7/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 6)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · **PBT**: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Le choix des codes issus de la nomenclature européenne des déchets listé ci-après est basé sur l'utilisation prévue du produit.

Γ	· Catalogue européen des déchets	
	07 00 00	DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE
		déchets provenant de la fabrication, formulation, distribution et utilisation (FFDU) de produits organiques de base
ſ	07 01 04*	autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques

- · Emballages non nettoyés :
- · Recommandation :

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.

Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU

· DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA UN1993

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **DOT** Flammable liquids, n.o.s. (Ethanol)

· ADR/ADN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ÉTHANOL

(ALCOOL ÉTHYLIQUE)), Dispositions spéciales

640E

· IMDG FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL (ETHYL

ALCOHOL))

· IATA FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHANOL)

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · DOT



· *Class* 3 Liquides inflammables.

· Label

(suite page 8)

Page: 8/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 7)

· ADR/ADN



· *Classe* 3 (F1) Liquides inflammables.

· Étiquette 3

· IMDG, IATA



· *Class* 3 Liquides inflammables.

· Label

· 14.4 Groupe d'emballage · DOT ADR/ADN IMDG IATA

· DOT, ADR/ADN, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

· Polluant marin : Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.

• Indice Kemler : 30
 • No EMS : F-E,S-E

· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au

recueil IBC Non applicable.

· Indications complémentaires de transport :

· ADR/ADN

· Quantités limitées (LQ) 5L · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

1000 ml

• Catégorie de transport 3 • Code de restriction en tunnels D/E

· IMDG

Limited quantities (LQ)
 Excepted quantities (EQ)
 5L
 Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000

ml

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.,

DISPOSITIONS SPÉCIALES 640E (ÉTHANOL

(ALCOOL ÉTHYLIQUE)), 3, III

CH/FR

Page: 9/9

Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 21.06.2019 Numéro de version 2 Révision: 21.06.2019

Nom du produit Rénovateur de caoutchoucs

(suite de la page 8)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- · Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t
- Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t
- · RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3
- · Prescriptions nationales :
- · Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)
- · Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Service établissant la fiche technique :

Elaboration de la Fiche de données de sécurité:

DEKRA Assurance Services GmbH, Hanomagstr. 12, D-30449 Hanovre, Allemagne,

Tél.: (+49) 511 42079 - 0, reach@dekra.com.

© DEKRA Assurance Services GmbH. Aucune modification de ce document sans autorisation expresse écrite de DEKRA Assurance Services GmbH.

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables - Catégorie 3

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 2

CH/FR